

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le lundi 6 mai 2013 à 19 h 30  
55, avenue Dupras**

---

**PRÉSENCES :**

Mme Manon Barbe, mairesse d'arrondissement  
M. Richard Deschamps, M.B.A., conseiller de ville  
M. Alvaro Farinacci, conseiller de ville  
Mme Laura Palestini, conseillère d'arrondissement  
M. Vincenzo Cesari, conseiller d'arrondissement  
Mme Josée Troilo, conseillère d'arrondissement

**AUTRES PRÉSENCES :**

Mme Chantal Gagnon, secrétaire d'arrondissement substitut  
Mme Hellen Dionne, Secrétaire d'arrondissement  
Monsieur Marc Morin, Directeur d'arrondissement

---

**10 - Ouverture de la séance**

La présidente déclare la séance ouverte à 19 h 30.

---

**CA13 20 0237**

**Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement**

Il est proposé par le conseiller Vincenzo Cesari

appuyé par le conseiller Alvaro Farinacci

et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tel que livré aux membres du conseil d'arrondissement en ajoutant les points suivants :

10.06.1 Condoléances  
30.13.1 Permission temporaire  
40.02.1 Avis de motion  
40.02.2 Adoption premier projet de règlement

Adoptée à l'unanimité.

10.02

---

**CA13 20 0238****Période de réponses et questions du public**

Madame la maire d'arrondissement procède à la période de questions des citoyens, conformément au règlement LAS-0005.

<b><u>Questions posées par</u></b>	<b><u>Sujet de l'intervention</u></b>	<b><u>Suivi</u></b>
M. Daniel Jeffrey	Paniers de basketball au parc Hayward	Loisirs, Culture et Développement social
M. Joseph Pugliese	Mesures d'urgence	
Mme Sonja Susnjar	Développement résidentiel	
M. Steven Laperrière	Compteurs d'Hydro Régime de retraite des employés	Direction d'arrondissement
M. Francisco Moreno	Mise au point	
M. Yves Daoust	Déneigement Textes plus clairs dans ordre du jour Financement – Union Montréal	
10.03		

**CA13 20 0239****Condoléances - décès de Mme Marie-Reine Tardif Camirand**

Il est proposé par la maire Manon Barbe

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de madame Marie-Reine Tardif survenu le 3 avril 2013.

Les membres du conseil prient toute la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.04

**CA13 20 0240****Condoléances - décès de Mme Gaëtane Boivin**

Il est proposé par la maire Manon Barbe

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de madame Gaétane Boivin, survenu le 15 avril 2013.

Bénévole à l'arrondissement de LaSalle, madame Boivin était membre du club Optimiste des Rapides depuis 24 ans.

Les membres du conseil prient toute la famille d'agrérer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.05

---

**CA13 20 0241****Condoléances - décès de Mme Gilberte Lazure Marcil**

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par la conseillère Laura Palestini

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de madame Gilberte Lazure Marcil, survenu le 3 avril 2013.

Les membres du conseil prient toute la famille d'agrérer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.06

---

**CA13 20 0242****Condoléances - décès de M. Émilien Carrier**

Il est proposé par le conseiller Alvaro Farinacci

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de monsieur Émilien Carrier survenu le 29 avril 2013.

Les membres du conseil prient toute la famille d'agrérer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.07

---

**CA13 20 0243**

**Approbation du procès-verbal de la séance du conseil d'arrondissement du 2 avril 2013**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Vincenzo Cesari

et résolu :

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 2 avril 2013 à 19 h 30.

Adoptée à l'unanimité.

10.08

---

**CA13 20 0244**

**Approbation du compte rendu du Comité consultatif d'urbanisme du 3 avril 2013**

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Vincenzo Cesari

et résolu :

D'approuver le compte rendu du Comité consultatif d'urbanisme du 3 avril 2013.

Adoptée à l'unanimité.

10.09 1132363050

---

**CA13 20 0245**

**Contrat à Sintra - réfection du revêtement bitumineux - rues Raymond Chopin Robert et 12e Avenue**

Considérant que les citoyens LaSallois sont en droit d'avoir des infrastructures routières sécuritaires et de bonne qualité;

Considérant que cet appel d'offres ne fait pas partie des contrats visés par la Loi 1 ou un décret adopté en lien avec la Loi 1;

Considérant que le plus bas soumissionnaire possède une licence conforme de la Régie du bâtiment;

Considérant que le plus bas soumissionnaire n'est pas inscrit au registre des entreprises non admissible aux contrats publics (RENA);

Considérant qu'une clause administrative protège la Ville si la situation juridique de l'adjudicataire est modifiée pendant les travaux;

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Laura Palestini

et résolu :

D'octroyer à Sintra Inc. le contrat R.B.12-1488 à cette fin (soumission 296350), au prix de sa soumission, soit au prix total de 2 109 403,75 \$ conformément au cahier des charges.

D'autoriser une dépense de 2 109 403,75 \$, taxes incluses, pour des travaux de réfection du revêtement bitumineux des rues Raymond (entre Centrale et George), 12e Avenue (entre Centrale et Duranceau), Chopin et Robert (entre Serre et Thierry) dans l'arrondissement de LaSalle, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant.

D'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.01 1136152013

---

**CA13 20 0246**

**Contrat à Sintra - réfection du revêtement bitumineux - rues Jeannette Hachez Bourbonnais  
Serge Anita et terrasses Cavelier-De LaSalle et Duquette**

Considérant que les citoyens LaSallois sont en droit d'avoir des infrastructures routières sécuritaires et de bonne qualité;

Considérant que cet appel d'offres ne fait pas partie des contrats visés par la Loi 1 ou un décret adopté en lien avec la Loi 1;

Considérant que le plus bas soumissionnaire possède une licence conforme de la Régie du bâtiment;

Considérant que le plus bas soumissionnaire n'est pas inscrit au registre des entreprises non admissible aux contrats publics (RENA);

Considérant qu'une clause administrative protège la Ville si la situation juridique de l'adjudicataire est modifiée pendant les travaux;

Il est proposé par le conseiller Alvaro Farinacci

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'autoriser une dépense de 3 586 691,86 \$, taxes incluses, pour des travaux de réfection du revêtement bitumineux des rues Jeannette (entre Dupras et Riverview), Hachez, Bourbonnais, Serge, Anita, terrasse Cavelier-De LaSalle et terrasse Duquette dans l'arrondissement de LaSalle, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant.

D'octroyer à Sintra Inc. le contrat R.B.12-1489 à cette fin (soumission 296356), au prix de sa soumission, soit au prix total de 3 586 691,86 \$ conformément au cahier des charges.

D'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.02 1136152015

---

**CA13 20 0247**

**Contrat aux Entreprises J. Piccioni - réfection des terrains de tennis au parc Hayward**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Alvaro Farinacci

et résolu :

D'autoriser une dépense de 252 904,91 \$, taxes incluses, pour des travaux de réfection complète de terrains de tennis au parc Hayward dans l'arrondissement de LaSalle, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant.

D'octroyer à Les Entreprises J. Piccioni Inc. le contrat A.P.13-1502 à cette fin (soumission 297032), au prix de sa soumission, soit au prix total de 252 904,91 \$ conformément au cahier des charges.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.03 1136152016

---

**CA13 20 0248**

**Commande chez Équipements Plannord - acquisition de 4 chenillettes Prinoth**

Il est proposé par le conseiller Alvaro Farinacci

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'autoriser une dépense de 538 786,65 \$, taxes incluses, pour l'acquisition de quatre (4) chenillettes Prinoth, modèle SW-4S, année 2013, selon l'entente cadre de la Ville de Montréal no 772779 comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant.

D'accorder à Équipements Plannord ltée la commande faite à cette fin au prix total de 538 786,65 \$, conformément au cahier des charges.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.04 1135990020

---

**CA13 20 0249**

**Commande chez Robert Boileau - acquisition d'une surfaceuse à glace Zamboni**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par le conseiller Alvaro Farinacci

et résolu :

D'autoriser une dépense de 184 442,62 \$, taxes incluses, pour l'acquisition d'une (1) surfaceuse à glace de marque Zamboni, modèle 552, selon l'entente cadre de la Ville de Montréal no 494515 comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant.

D'accorder à Robert Boileau inc. la commande faite à cette fin au prix total de 184 442,62 \$, conformément au cahier des charges.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.05 1135990021

---

**CA13 20 0250**

**Services professionnels pour le programme de cadenassage - 6251374 Canada inc. (Groupe ID)**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'autoriser une dépense additionnelle de 46 406,77 \$ taxes incluses, pour l'année 2013, pour des services professionnels en soutien à l'implantation du programme de cadenassage de l'arrondissement de LaSalle et selon le contrat cadre accepté par le conseil d'agglomération à la firme 6251374 Canada inc. (Groupe ID).

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.06 1135990022

---

**CA13 20 0251**

**Dépenses additionnelles pour le déneigement - location horaire de 6 chargeurs**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

D'entériner des dépenses additionnelles, pour la location horaire de 6 chargeurs articulés avec chasse-neige réversible et pelle de 5 vg<sup>3</sup> minimum (avec opérateur), pour les travaux de déneigement de la saison hivernale 2012-2013, soit des montants approximatifs, taxes incluses, de :

17 041,59 \$ à Transport Camille Dionne (1991) Inc.

11 296,35 \$ à Excavations Bergevin & Laberge Inc.

7 266,42 \$ à Jocexpress Inc.

15 459,53 \$ à Entreprise DJ Inc.

D'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.07 1135990016

---

**CA13 20 0252**

**Dépense additionnelle pour le déneigement - transport de neige et de glace**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

D'entériner une dépense additionnelle de 528 016,51 \$ taxes incluses à Transvrac Montréal-Laval Inc. pour le transport de neige et de glace pour les travaux de déneigement depuis le début de l'année 2013, conformément au cahier des charges préparé pour ce contrat.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.08 1135990017

---

**CA13 20 0253**

**Dépenses additionnelles pour le déneigement - location horaire de 4 camions remorqueurs**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

D'entériner des dépenses additionnelles, pour la location horaire de 4 camions remorqueurs équipés d'un système de levage hydraulique des roues des véhicules, dont 2 avec chariot (avec opérateur), pour les travaux de déneigement pour la saison hivernale 2012-2013 soit des montants approximatifs, taxes incluses de :

29 363,78 \$ à Service de Remorquage A-1 LaSalle  
23 641,75 \$ à 9064-2711 Québec Inc. (Remorquage Mobile)  
20 799,53 \$ à Gestion Normar Inc.

D'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.09 1135990018

---

**CA13 20 0254****Dépenses additionnelles pour le déneigement - location horaire de 20 autoniveleuses**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

D'entériner des dépenses additionnelles, pour la location horaire de 20 autoniveleuses dont 3 avec ailes de côté, pour les travaux de déneigement de la saison hivernale 2012-2013 soit des montants approximatifs, taxes incluses de :

167 272,58 \$ à Location S. Carrier inc.  
32 974,84 \$ à Niveleuse A.M.F. Inc.  
30 715,58 \$ à Pépinière et Paysagiste Marina Inc.  
18 506,66 \$ à Francis Vanier  
43 529,12 \$ à Les Entreprises Pierre Ladouceur Inc.  
45 415,07 \$ à Transport Patrick Brisebois Inc.  
64 136,34 \$ à Les Pavages J.M. Beaulieu Inc.

D'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.10 1135990019

---

**CA13 20 0255****Contribution financière au Cégep André-Laurendeau - programme souvenir**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la conseillère Laura Palestini

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 300 \$ au Cégep André-Laurendeau pour la réalisation du programme souvenir de la pièce "Le Cid Maghané" présentée au Théâtre du Grand Sault par le P'tit Théâtre du Splendide en mai prochain. Le message du conseil devra être approuvé par la Direction des affaires publiques et du greffe.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.11 1133413047

---

**CA13 20 0256****Contribution financière à l'Association Cameroon Goodwill de Montréal - programme souvenir**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Alvaro Farinacci

et résolu :

Mairesse d'arrondissement Secrétaire d'arrondissement

D'accorder une contribution financière au montant de 300 \$ à l'Association Cameroon Goodwill pour la réalisation du programme souvenir du banquet du 10e anniversaire de l'organisme. Le message du conseil devra être approuvé par la Direction des affaires publiques et du greffe.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.12 1133413051

---

**CA13 20 0257**

**Contribution financière à la Fondation du Cégep André-Laurendeau - programme de bourses 2013**

Il est proposé par le conseiller Vincenzo Cesari

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 900 \$ à la Fondation du Cégep André-Laurendeau afin de souscrire à son programme de bourses pour l'année 2013.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.13 1133413052

---

**CA13 20 0258**

**Programme d'accompagnement en loisir pour les personnes handicapées et contribution au Club garçons et filles**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la conseillère Laura Palestini

et résolu :

De mandater le Club garçons et filles de LaSalle à effectuer une demande de subvention du Programme d'accompagnement en loisir pour les personnes handicapées octroyée par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport au Québec en 2013.

D'accorder une contribution financière de 15 000 \$ au Club garçons et filles de LaSalle pour la gestion de ce programme.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.14 1130569001

---

**CA13 20 0259****Adoption - politique de gestion contractuelle avec modifications et amendement**

Il est proposé par le conseiller Alvaro Farinacci

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'approuver les modifications à la Politique de gestion contractuelle et l'amendement adoptés par le conseil municipal du 18 décembre 2012.

D'adopter la Politique de gestion contractuelle avec les modifications et l'amendement concernant le lobbyisme.

Adoptée à l'unanimité.

30.01 1132365019

---

**CA13 20 0260****Nomination - comité du Régime complémentaire de retraite des salariés de la Ville de LaSalle**

Il est proposé par la mairette Manon Barbe

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

De nommer M. Normand Trottier, directeur de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, membre représentant l'employeur sur le comité du Régime complémentaire de retraite des salariés de la Ville de LaSalle, du 30 avril 2013 au 20 juin 2014.

Adoptée à l'unanimité.

30.02 1132365021

---

**CA13 20 0261****Nomination - conseil d'administration du DEL**

Il est proposé par la mairette Manon Barbe

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

De nommer M. Normand Trottier à titre de membre sans droit de vote pour siéger au conseil d'administration du Développement économique LaSalle.

Adoptée à l'unanimité.

30.03 1132365025

---

**CA13 20 0262**

**Nomination - conseil d'administration de la Société de la salle Jean-Grimaldi**

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par la conseillère Laura Palestini

et résolu :

De nommer Mme Danielle Mimeault deuxième représentante de l'Arrondissement de LaSalle et qu'elle soit déléguée pour faire partie du conseil d'administration de la Société de la salle Jean-Grimaldi.

Adoptée à l'unanimité.

30.04 1132365022

---

**CA13 20 0263**

**Nomination - conseil d'administration de la Corporation du centre culturel et communautaire Henri-Lemieux**

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par la conseillère Laura Palestini

et résolu :

De modifier le protocole d'entente avec la Corporation du centre culturel et communautaire Henri-Lemieux afin que Mme Danielle Mimeault soit nommée responsable et représentante de la Ville au conseil d'administration.

Adoptée à l'unanimité.

30.05 1132365024

---

**CA13 20 0264**

**Aliments M & M - barbecue au profit de la Fondation canadienne des maladies inflammatoires de l'intestin**

Il est proposé par le conseiller Vincenzo Cesari

appuyé par le conseiller Alvaro Farinacci

et résolu :

De permettre aux Aliments M & M, 8453 boulevard Newman, de tenir leur barbecue annuel le samedi 12 mai 2012 au profit de la Fondation canadienne des maladies inflammatoires de l'intestin.

Adoptée à l'unanimité.

30.06 1132365018

---

**CA13 20 0265****Confirmation au ministère des Transports des dépenses d'entretien de la Route Verte**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

De confirmer au ministère des Transports du Québec que les dépenses d'entretien du tronçon de la Route verte de 7,9 km (boulevard LaSalle) dans l'arrondissement de LaSalle totalisent 93 432 \$ pour l'année 2012 - 2013.

De déposer la demande de subvention de 11 850 \$ dans le cadre du Programme d'aide financière de la Route Verte (Transport Québec) 2013 - 2014.

De confirmer que la piste cyclable du boulevard LaSalle a une longueur de 7,9 kilomètres et que son accès est libre et gratuit.

Adoptée à l'unanimité.

30.07 1133413048

---

**CA13 20 0266****Club les Aînés de LaSalle - permis de boissons pour son pique-nique annuel**

Il est proposé par le conseiller Alvaro Farinacci

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'autoriser le Club les Aînés de LaSalle à se procurer un permis pour servir des boissons alcoolisées dans le cadre de son pique-nique annuel qui aura lieu le 30 juillet 2013 à la terrasse Serre moyennant l'obtention d'un permis de la Régie des alcools, des courses et des jeux. En cas de pluie, l'événement sera remis au 1er août. Les responsables devront s'assurer qu'aucune boisson alcoolisée ne soit servie à des personnes mineures.

Adoptée à l'unanimité.

30.08 1133413046

---

**CA13 20 0267****Association Sikh Gurdwara Guru Darbar - défilé pour célébrer la fête du Khalsa**

Il est proposé par le conseiller Alvaro Farinacci

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

De permettre à l'Association Sikh Gurdwara Guru Darbar d'organiser un défilé le 19 mai 2013 pour célébrer la fête du Khalsa.

Le défilé se déroulera sous le contrôle du Service de police et empruntera les rues Cordner, Lapierre, Newman, Thierry, Juliette, Lise, Danièle, Gervais et Cordner, lesquelles seront temporairement fermées à la circulation.

Adoptée à l'unanimité.

30.09 1133413050

---

**CA13 20 0268**

**Levée de fonds pour le week-end Pharmaprix au centre sportif Dollard-St-Laurent**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la conseillère Laura Palestini

et résolu :

De permettre l'utilisation gratuite du centre sportif Dollard-St-Laurent à madame Christina Sollazzo pour l'organisation d'une levée de fonds au profit du Week-end Pharmaprix MD pour vaincre les cancers féminins.

Adoptée à l'unanimité.

30.10 1133413045

---

**CA13 20 0269**

**Tournoi de rugby au stade Keith-Ewenson - dons remis à l'Hôpital de Montréal pour enfants**

Il est proposé par le conseiller Vincenzo Cesari

appuyé par le conseiller Alvaro Farinacci

et résolu :

De permettre au comité "LaSalle Rugby Fights Cancer" d'organiser un tournoi de rugby au stade Keith-Ewenson du parc Riverside le samedi 18 mai 2013 et de percevoir des frais d'entrée sous forme de dons pour remettre à l'Hôpital de Montréal pour enfants.

De permettre la vente de nourriture durant l'activité moyennant le respect de la réglementation de la Ville de Montréal sur les aliments. La consommation de boissons alcoolisées n'est pas permise sur le site.

Adoptée à l'unanimité.

30.11 1133413053

---

**CA13 20 0270****Suspension de l'application du règlement 2030 - activités au LaSalle Community Comprehensive High School**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Laura Palestini

et résolu :

De suspendre l'application du règlement relatif à la zone de stationnement réservée pour les résidants sur le côté ouest de la 9e Avenue pour des activités qui se dérouleront au LaSalle Community Comprehensive High School, soit :

15 et 16 mai de 18 h 30 à 23 h concert du printemps  
29 mai de 13 h à 23 h soirée de récompenses  
30 et 31 mai de 18 h 30 à 23 h pièce Play Do Better  
19 juin de 17 h à 23 h soirée de graduation

Adoptée à l'unanimité.

30.12 1132365020

---

**CA13 20 0271****Fondation de l'Hôpital LaSalle - parc d'amusements au Carrefour Angrignon**

Il est proposé par le conseiller Alvaro Farinacci

appuyé par la conseillère Laura Palestini

et résolu :

De permettre à la Fondation de l'Hôpital LaSalle de tenir un parc d'amusements du 8 au 12 mai 2012 inclusivement sur le terrain du Carrefour Angrignon afin d'amasser des fonds pour l'hôpital, le tout exempt de frais d'utilisation d'eau.

La Fondation devra respecter les conditions suivantes :

1. Fournir avant la tenue de l'événement :
  - a) la preuve qu'une police d'assurance-responsabilité civile pour une couverture d'au moins 1 000 000 \$ sera en vigueur pendant toute la période de temps de l'événement ;
  - b) un certificat d'ignifugation des tentes et des structures gonflables s'il y a lieu ;
  - c) la liste des jeux mécaniques et leurs numéros d'immatriculation si disponible ;
  - d) la preuve que la compagnie "Amusements Spectaculaires Inc." détient une licence valide d'exploitant émise par la Régie des alcools, des courses et des jeux.
2. Respecter toutes les dispositions prévues par la décret 649-91 et le règlement sur les jeux mécaniques.
3. Maintenir un espace à bureau pour les responsables de l'événement.
4. Maintenir un service de sécurité en tout temps.
5. Maintenir un service d'entretien adéquat pour garder propres les endroits où les déchets sont susceptibles de s'accumuler.
6. Maintenir dans de bonnes conditions hygiéniques des équipements sanitaires.
7. Ne permettre aucune vente et aucune consommation de boisson alcoolisée.

8. Respecter tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux en vigueur dans l'arrondissement.
9. Ne pas empiéter sur la rue et les pistes cyclables.

Adoptée à l'unanimité.

30.13 1132365023

---

**CA13 20 0272**

**Metro Nissan - vente sous la tente annuelle**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par le conseiller Alvaro Farinacci

et résolu :

D'autoriser Metro Nissan, 8686 boulevard Newman, à installer des bannières et une tente temporaire du 11 mai au 2 juin à l'occasion de sa vente sous la tente annuelle.

Adoptée à l'unanimité.

30.14 1132365027

---

**CA13 20 0273**

**Approbation des bons de commande et des virements budgétaires**

Il est proposé par le conseiller Alvaro Farinacci

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'entériner la liste des bons de commande autorisés, la liste des virements budgétaires pour la période du 21 mars au 19 avril 2013, ainsi que la liste des factures non associées à des bons de commande pour mars 2013.

Adoptée à l'unanimité.

30.15 1133035006

---

**CA13 20 0274**

**Avis de motion - création de la zone H11-19**

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Vincenzo Cesari de la présentation à une séance subséquente du conseil d'un projet de règlement amendant le règlement de zonage numéro 2098 de manière à créer la zone H11-19 à même une partie de la zone C11-01 afin d'autoriser les classes d'usages « Habitation bifamiliale et trifamiliale » (h2) et « Habitation multifamiliale » (h4) et les dispositions spéciales s'y rattachant.

40.01 1132363060

---

**CA13 20 0275****Adoption - premier projet de règlement P.2098-LAS-170 créant la zone H11-19**

Il est proposé par le conseiller Vincenzo Cesari

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'adopter le premier projet de règlement portant le numéro P.2098-LAS-170 amendant le règlement de zonage 2098, et intitulé « *Règlement amendant le règlement de zonage numéro de manière à créer la zone H11-19 à même une partie de la zone C11-01 afin d'autoriser les classes d'usages « Habitation bifamiliale et trifamiliale » (h2) et « Habitation multifamiliale » (h4) et les dispositions spéciales s'y rattachant* » et le soumettre à une consultation publique quant à son objet et aux conséquences de son adoption.

De tenir une assemblée publique au 55 avenue Dupras le 30 mai 2013 à 19 h pour les fins de cette consultation et de publier les avis requis.

Adoptée à l'unanimité.

40.02 1132363060

---

**CA13 20 0276****Avis de motion - agrandissement de la zone H06-19**

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Vincenzo Cesari de la présentation à une séance subséquente du conseil d'un projet de règlement amendant le règlement de zonage numéro 2098 de manière à agrandir la zone H06-19 à même une partie de la zone C06-12 tout en ajustant le coefficient d'occupation du sol et la superficie de terrain et par l'ajout d'une disposition spéciale.

40.03 1132363048

---

**CA13 20 0277****Adoption - premier projet de règlement P.2098-LAS-171 agrandissant la zone H06-19**

Il est proposé par le conseiller Vincenzo Cesari

appuyé par la conseillère Laura Palestini

et résolu :

D'adopter le premier projet de règlement portant le numéro P.2098-LAS-171 amendant le règlement de zonage 2098, et intitulé « *Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2098 de manière à agrandir la zone H06-19, à même une partie de la zone C06-12, tout en ajustant le coefficient d'occupation du sol et la superficie de terrain et par l'ajout d'une disposition spéciale* » et le soumettre à une consultation publique quant à son objet et aux conséquences de son adoption.

De tenir une assemblée publique au 55 avenue Dupras le 30 mai 2013 à 19 h pour les fins de cette consultation et de publier les avis requis.

Adoptée à l'unanimité.

40.04 1132363048

**CA13 20 0278**

**Adoption - règlement LAS-0007-20 établissant les tarifs**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Alvaro Farinacci

et résolu :

D'adopter le règlement portant le numéro LAS-0007-20, intitulé *Règlement amendant le règlement LAS-0007 établissant les tarifs* et de publier l'avis public requis par la loi.

Adoptée à l'unanimité.

40.05 1132358001

---

**CA13 20 0279**

**Adoption - règlement LAS-0085 sur les droits exigibles pour une signalisation touristique**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'adopter le règlement LAS-0085 intitulé *Règlement sur les droits exigibles pour une signalisation touristique* et de publier l'avis public requis par la loi.

Adoptée à l'unanimité.

40.06 1132365007

---

**CA13 20 0280**

**P.I.I.A. - affichage au 7850 boulevard Champlain**

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Vincenzo Cesari

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du certificat d'autorisation, les plans soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre l'affichage sur le bâtiment situé au 7850, boulevard Champlain (DA-21365).

De rescinder la résolution numéro CA12 20 0701 adoptée le 3 décembre 2012 par le Conseil d'arrondissement.

Adoptée à l'unanimité.

40.07 1132363051

**CA13 20 0281****P.I.I.A. - affichage au 434 avenue Lafleur**

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Vincenzo Cesari

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du certificat d'autorisation, les plans soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre l'affichage sur le bâtiment situé au 434, avenue Lafleur (DA-21359).

Adoptée à l'unanimité.

40.08 1132363052

---

**CA13 20 0282****P.I.I.A. - affichage au 2251 rue Lapierre**

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Vincenzo Cesari

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du certificat d'autorisation, les plans soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre l'affichage sur le bâtiment situé au 2251, rue Lapierre (DA-21379).

Adoptée à l'unanimité.

40.09 1132363053

---

**CA13 20 0283****P.I.I.A. - affichage au 7401 boulevard Newman unité 32**

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Vincenzo Cesari

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du certificat d'autorisation, les plans soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre l'affichage sur le bâtiment situé au 7401, boulevard Newman, unité 32 (DA-21349).

Toutefois, l'acceptation est conditionnelle au respect des éléments suivants :

1. Que la partie de l'enseigne occupée par des lettres, logos et dessins soit d'une longueur maximale de 4,57 mètres et d'une superficie maximale de 4,45 mètres carrés.
2. Que l'espace excédentaire du boîtier soit comblé par un fond noir, tel qu'illustré sur les plans déposés à la demande de certificat d'autorisation.

Adoptée à l'unanimité.

40.10 1132363054

---

**CA13 20 0284**

**P.I.I.A. - remplacement du balcon et de l'escalier aux 149-151 - 4e Avenue**

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Vincenzo Cesari

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction, les plans soumis en vertu des dispositions du règlement de zonage numéro 2098-37 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale pour le Village des Rapides, afin de permettre le remplacement du balcon et de l'escalier aux 149 et 151, 4<sup>e</sup> Avenue (DC-9903).

Toutefois, l'acceptation est conditionnelle au respect des éléments suivants :

1. Que les nouveaux limons soient ancrés aux mêmes endroits que ceux existants.
2. Que le nez de la dernière marche respecte un recul d'au moins 239 centimètres du dos du trottoir.
3. Que les garde-corps soient de couleur noire.

Adoptée à l'unanimité.

40.11 1132363055

---

**CA13 20 0285**

**P.I.I.A. - remplacement du revêtement aux 8857-8859 rue Ghislaine**

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Vincenzo Cesari

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction, les plans soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre le remplacement du revêtement au bâtiment situé aux 8857 et 8859, rue Ghislaine (DC-9663).

Toutefois, l'acceptation est conditionnelle au respect des éléments suivants :

1. Que le nouveau revêtement soit composé de pierres de la compagnie « Arriscraft », modèle « Laurier », de couleur « blanc ivoire/brun miel/brun écorce » pour les arêtes et le corps central du bâtiment et qu'au-dessus et au-dessous des fenêtres, le revêtement soit composé de briques de la compagnie « Arriscraft », modèle « Phénix », posées en damier.
2. Que les allèges existantes soient remplacées.

Adoptée à l'unanimité.

40.12 1132363056

---

**CA13 20 0286**

**P.I.I.A. - remplacement des escaliers et des garde-corps aux 81-83 - 1ère Avenue**

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Vincenzo Cesari

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction, les plans soumis en vertu des dispositions du règlement de zonage numéro 2098-37 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale pour le Village des Rapides, afin de permettre le remplacement des escaliers et des garde-corps du bâtiment situé aux 81 et 83, 1<sup>ère</sup> Avenue (DC-9904).

Toutefois, l'acceptation est conditionnelle au respect des éléments suivants :

1. Que les nouveaux escaliers soient installés aux mêmes endroits que ceux existants.
2. Que les garde-corps soient de couleur noire.

Adoptée à l'unanimité.

40.13 1132363057

---

**CA13 20 0287**

**P.I.I.A. - remplacement du revêtement aux 471-473 rue de Magog**

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Vincenzo Cesari

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction, les plans soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre le remplacement du revêtement du bâtiment situé aux 471 et 473, rue de Magog (DC-9907).

Toutefois, l'acceptation est conditionnelle au respect des éléments suivants :

1. Que le nouveau revêtement soit composé de pierres de la compagnie « Arriscraft », modèle « Laurier », de couleur « blanc ivoire/brun miel/brun écorce ».

2. Que des allèges soient installées.

Adoptée à l'unanimité.

40.14 1132363058

---

**CA13 20 0288**

**Espace de stationnement réservé pour personnes handicapées**

Il est proposé par le conseiller Vincenzo Cesari

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'installer un espace de stationnement réservé pour personnes handicapées le plus près possible de la résidence suivante :

505, terrasse Blais

Les nouvelles dispositions deviendront effectives lorsque la signalisation aura été installée.

Adoptée à l'unanimité.

40.15 1136152014

---

**CA13 20 0289**

**Retrait de 4 arrêts obligatoires - intersection rue Bourdeau et boulevard De La Vérendrye**

Il est proposé par le conseiller Vincenzo Cesari

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'enlever quatre (4) arrêts obligatoires à l'intersection de la rue Bourdeau et de l'entrée du boulevard De La Vérendrye, soit :

- L'arrêt en direction ouest, côté nord-est sur la rue Bourdeau;
- L'arrêt en direction est, côté sud-ouest sur la rue Bourdeau;
- L'arrêt dans l'entrée du boulevard De La Vérendrye direction nord, côté sud-est;
- L'arrêt dans l'entrée du boulevard De La Vérendrye direction nord, côté sud-ouest.

Que lesdits arrêts obligatoires soient enlevés conformément aux normes de signalisation routière du Québec.

De rescinder la résolution CA04 200729 qui autorisait l'installation de quatre (4) arrêts obligatoires à l'intersection de la rue Bourdeau et de l'entrée du boulevard De La Vérendrye.

Adoptée à l'unanimité.

40.16 1136152017

---

**CA13 20 0290****Déplacement d'un panneau de prescription de stationnement sur la rue de Newport**

Il est proposé par le conseiller Vincenzo Cesari

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

De déplacer le panneau de prescription de stationnement situé tout près du 245, rue de Newport côté nord-ouest et le relocaliser en direction sud-ouest sur une longueur d'environ 6,5 mètres.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

40.17 1136152018

---

**CA13 20 0291****Certificats d'occupation du domaine public - mars 2013**

Il est proposé par le conseiller Alvaro Farinacci

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'entériner la délivrance des certificats d'occupation du domaine public pour le mois de mars 2013, relativement aux demandes suivantes :

NUMÉRO CERTIFICAT	TYPE OCCUPATION	ENDROIT	PÉRIODE
26696	Rue	1010, 90e Avenue	27 octobre 2011
26697	Ruelle et rue	8141, boul. LaSalle	4 octobre 2012
26698	Rue	1900, boul. Angrignon	Octobre 2012
26699	Ruelle et rue	343, 3e Avenue	2 novembre 2012
377175	Rue	8600, rue St-Patrick	1er mars 2013
377472	Rue	9187, rue Centrale	6 mars 2013
377846	Rue	boul. de La Vérendrye	14 mars 2013
377886	Trottoir et rue	9576, boul. LaSalle	26 mars 2013
379330	Trottoir et rue	72, 1ère Avenue	18 mars 2013
379338	Trottoir et rue	580, 15e Avenue	11 mars 2013
379503	Trottoir et rue	2205, rue Lise	25 au 29 mars 2013
379511	Trottoir et rue	2555, avenue Dollard	26 mars 2013
380453	Rue	679, 15e Avenue	28 mars 2013

Adoptée à l'unanimité.

40.18 1132363059

**CA13 20 0292**

**Compensation monétaire pour fins de parcs - demande de lotissement DL-676**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Laura Palestini

et résolu :

D'accepter une compensation monétaire pour fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrains de jeux et de préservation d'espaces naturels sur le territoire de l'arrondissement, au montant de 396 500 \$ pour la demande de lotissement DL-676 visant le remplacement du lot numéro 1 233 914 (angle Jean-Chevalier/Shevchenko) en trois (3) lots portant les numéros 5 024 304 à 5 024 306.

Adoptée à l'unanimité.

40.19 1132363049

---

**CA13 20 0293**

**Décisions déléguées soumises par la Division des ressources humaines**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Alvaro Farinacci

et résolu :

D'entériner les décisions déléguées soumises par la Division des ressources humaines, de la Direction d'arrondissement de LaSalle

Adoptée à l'unanimité.

50.01 1134261003

---

**CA13 20 0294**

**Nomination d'une secrétaire d'arrondissement et d'un secrétaire d'arrondissement substitut**

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

De nommer Mme Hellen Dionne secrétaire d'arrondissement et M. Pierre Dupuis secrétaire d'arrondissement substitut.

Adoptée à l'unanimité.

50.02 1132365026

**CA13 20 0295****Contrat de services avec M. Mario Vachon - différents mandats**

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

De retenir les services de monsieur Mario Vachon pour différents mandats à la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de l'arrondissement de LaSalle et mandater le directeur d'arrondissement à signer le contrat de travail à durée déterminée selon les règles en vigueur à la Ville.

Adoptée à l'unanimité.

50.03 1132360003

---

**CA13 20 0296****Levée de la séance**

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par le conseiller Alvaro Farinacci

et résolu :

Cette séance est déclarée levée à 20 h 35.

Adoptée à l'unanimité.

70.01

---

---

Manon Barbe  
Mairesse d'arrondissement

---

Hellen Dionne  
Secrétaire d'arrondissement

Tous et chacun des règlements, résolutions et ordonnances ci-dessus relatés sont approuvés.

---

Manon Barbe  
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 3 juin 2013.

Mairesse d'arrondissement Secrétaire d'arrondissement